



Antony, le 25 juillet 2024

Association de Défense des Copropriétaires Rooftop
Chez Monsieur Arthur BARON
11 avenue Saint-Exupéry
92160 Antony

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre en date du 23 juillet me demandant d'intervenir auprès du promoteur afin qu'il engage les travaux de mise en conformité des ouvrages avant la livraison de vos appartements.

Le promoteur, que j'ai déjà saisi du problème, m'assure avoir prises toutes les mesures en vue d'une livraison conforme à la réglementation en vigueur pour l'ensemble du programme.

Par ailleurs, concernant les deux programmes de logements sociaux en voie de livraison, les équipes de Hauts-de-Bievre Habitat sont particulièrement vigilantes et n'ont pas, à ce jour, attiré mon attention sur des sujets de non-conformités.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

Jean-Yves SÉNANT

Place de l'Hôtel-de-Ville
BP 60086
92161 Antony cedex
01 40 96 71 00
www.ville-antony.fr

